




Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction, Gestion du lait, et CATHERINE LESSARD, agronome, directrice adjointe, Recherche économique, PLQ



MESURES AXÉES SUR LES ANIMAUX Où votre ferme se situe-t-elle?

L'ÉVALUATION DES MESURES AXÉES SUR LES ANIMAUX PERMETTRA AU PRODUCTEUR D'ÉTABLIR OÙ SA FERME SE SITUE SUR CET ASPECT ET D'APPORTER LES CORRECTIFS SI NÉCESSAIRES.





Depuis le début de l'année, les évaluations des mesures axées sur les animaux, réalisées par les évaluateurs de Holstein Canada dans le cadre de proAction, sont commencées. Plus de 550 fermes du Québec ont reçu la visite des évaluateurs. Les Producteurs de lait du Canada (PLC) attendaient qu'il y ait suffisamment de fermes canadiennes évaluées avant d'établir les objectifs à atteindre pour chaque mesure en fonction des résultats obtenus. Depuis le mois de juin, les PLC ont récolté assez de données pour obtenir un portrait représentatif de la situation, et, par le fait même, les objectifs à atteindre. Les fermes évaluées au cours des derniers mois recevront donc sous peu le rapport indiquant où elles se situent comparativement aux autres fermes canadiennes.

QUE SIGNIFIENT LES RÉSULTATS?

Dans son rapport, le producteur trouvera un tableau présentant le résultat de sa ferme et la zone où il se situe pour chaque mesure.

ZONE VERTE – On y retrouve 25 % des troupeaux, soit ceux présentant les meilleurs résultats et qui se situent dans la catégorie excellente. Les troupeaux qui sont dans cette zone répondent aux objectifs. Bon travail!

ZONE JAUNE – Cette zone regroupe 50 % des troupeaux : ceux présentant des résultats moyens. Pour chacun des résultats du troupeau qui se trouvent dans cette zone, on doit envisager des mesures correctives et travailler à l'amélioration continue. Du travail est donc requis pour atteindre la zone verte.

ZONE ROUGE – On y retrouve le dernier 25 % des troupeaux : ceux présentant des résultats inférieurs. Pour chaque résultat du troupeau qui se trouve dans la zone rouge, on doit documenter et rédiger un plan d'action correctif et commencer à le mettre en œuvre pour améliorer la situation. À compter du 1^{er} septembre 2017, il faudra montrer son plan d'action correctif lors de la validation.

UNE ÉVALUATION TOUS LES DEUX ANS

Les évaluations individuelles du troupeau doivent être réalisées tous les deux ans, ce qui permettra aux producteurs de suivre l'amélioration continue au fil du temps. Pour satisfaire à cette exigence du programme proAction, les producteurs doivent fournir au moment de la validation :

- le rapport de l'évaluation des vaches réalisé par un évaluateur de Holstein Canada;
- un plan d'action correctif documenté pour améliorer les mesures qui se situent dans la zone rouge, le cas échéant.

Si cette documentation n'est pas disponible au moment de la validation, l'agent de validation émettra un avis de non-conformité majeure, ce qui pourrait empêcher le producteur d'obtenir l'accréditation proAction et entraîner des pénalités financières.

QUE DOIS-JE FAIRE POUR LA DEUXIÈME ÉVALUATION? QUAND DOIS-JE DÉMONTRER UNE AMÉLIORATION?

Si votre troupeau présente un ou des résultats dans la zone rouge ou la zone jaune, vous devez démontrer une amélioration lors de la prochaine évaluation. Les PLC envisagent de progresser vers les objectifs fixés et définir des critères d'amélioration, qui seront appliqués aux évaluations subséquentes. Les détails seront communiqués lorsque ces modifications seront mises en œuvre.

COMMENT PUIS-JE AMÉLIORER MES RÉSULTATS? QUI PEUT M'AIDER?

Le producteur peut se faire aider de son médecin vétérinaire, un nutritionniste ou autre spécialiste laitier pour établir un plan d'action. De plus, les fiches d'information des PLC sur l'évaluation décrivent les causes communes de chaque problème et proposent des suggestions sur la façon d'améliorer la situation. Visitez le site Web www.proaction.quebec pour ces outils. ■

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le www.proaction.quebec.